

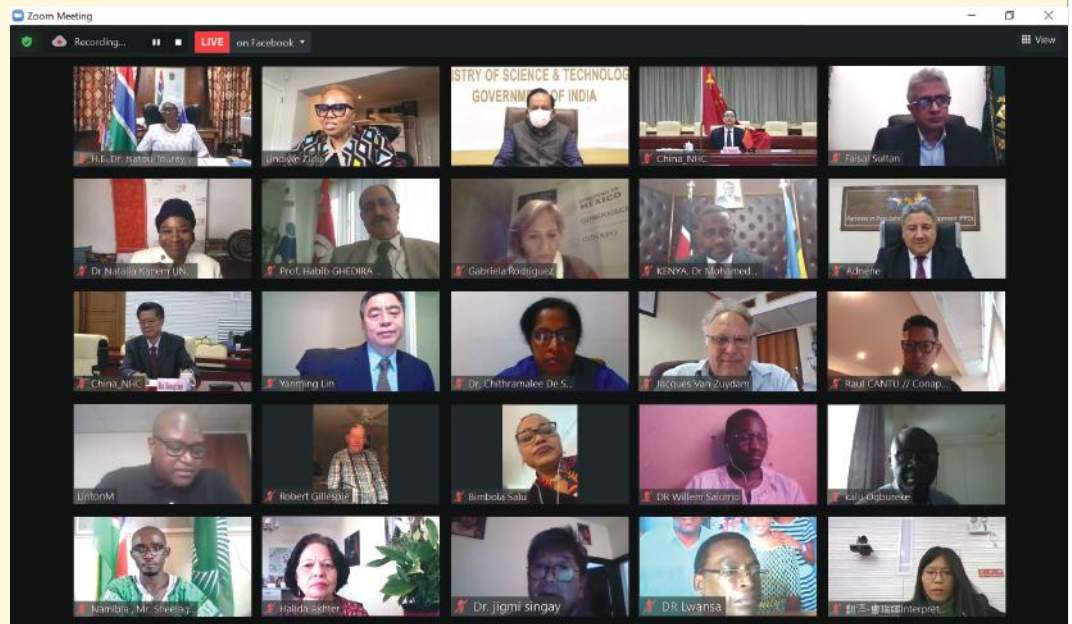


17^{ème} Conférence Internationale Interministérielle sur la Coopération Sud-Sud en Population et Développement: les engagements de Nairobi et l'Agenda 2030: Bilan et Perspective pour la Période Post COVID-19

Appel à l'Action

Nous, les Membres du Conseil d'Administration de Partenaires en Population et Développement (PPD), les représentants des gouvernements des pays membres du PPD, les représentants des pays non membres, du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et d'autres agences des Nations Unies, des organisations internationales, les représentants de la société civile, des organisations non gouvernementales (ONG), des groupes de jeunes, des universités et des médias, avons participé aux sessions tenues les 19 et 27 Novembre et le 8 Décembre 2020, dans le cadre de la 17^{ème} Conférence Internationale Interministérielle sur la Coopération Sud-Sud en Population et Développement: les engagements de Nairobi et l'Agenda 2030: Bilan et Perspective pour la Période Post COVID-19, organisée conjointement par Partenaires en Population et Développement (PPD), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et la Commission Nationale de la Santé pour la Chine (NHC), adoptons cet Appel à l'Action.

Cette conférence Interministérielle, qui s'est tenue un an après le Sommet de Nairobi sur la CIPD@25 et en plein milieu de la pandémie de coronavirus (COVID-19), avait pour objectif de préconiser, d'offrir un appui politique et de procurer des investissements pour faire face aux impacts générés par le COVID-19 et atteindre l'objectif des "trois zéros" d'ici 2030, et ce grâce à la Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST).



La Conférence Internationale Interministérielle s'est concentrée sur les thématiques spécifiques relatifs à la mise en oeuvre des engagements de Nairobi en période de post-COVID-19, et a reflété l'engagement des jeunes pour déployer davantage d'efforts par le biais de la Coopération Sud-Sud (SSC), le tout dans le domaine de plaidoyer et de programmation innovante.

Les résolutions, qui ont été adoptées à la conclusion de la Conférence, prouvent que la Coopération Sud-Sud, qui a reçu une impulsion importante avec BAPA+40, est bien nécessaire aujourd'hui et plus que jamais, pour atteindre la CIPD et les objectifs de développement durable (ODD), à l'orée de 2030 et au cours de la période post COVID-19. Par ailleurs, les questions et défis y afférents, en matière de CSS pour la population et la santé reproductive, ainsi que dans la réalisation de la CIPD et des ODD,



17^{ème} Conférence Internationale Interministérielle sur la Coopération Sud-Sud en Population et Développement: les engagements de Nairobi et l'Agenda 2030: Bilan et Perspective pour la Période Post COVID-19

doivent être spécialement abordés dans le contexte bien précis de la pandémie COVID-19. En outre, des approches innovantes doivent être développées et appliquées afin de mieux s'adapter au nouveau paradigme de la "Nouvelle Normalité" imposée par le COVID-19.

Nous, Délégués de la Conférence Interministérielle,

Reconnaissons l'importance et la valeur du sommet de Nairobi sur la CIPD@25, qui s'est tenue en novembre 2019, au Kenya, pour la réalisation des objectifs de la CIPD et de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Réaffirmons notre engagement collectif envers le multilatéralisme, dans le but de promouvoir l'unité internationale, la solidarité et la coopération multilatérale dans la lutte contre le COVID-19 par des actions efficaces et pertinentes.

Réaffirmons les engagements pris par PPD, et ses pays membres, pour accélérer la mise en oeuvre de la CIPD et pour honorer les engagements pris pour atteindre les objectifs des "trois zéros", à savoir, zéro besoin non satisfait en planning familial, zéro cas de décès maternels évitables, et zéro violence sexiste et pratiques néfastes contre les femmes et les filles, d'ici 2030.

Reconnaissons que le COVID-19 est l'une des plus grandes pandémies globales du siècle. Elle a eu des répercussions négatives sur tous les secteurs de la société, et notamment sur la pauvreté, la santé et le bien-être, en plus de l'effet néfaste qu'elle a généré et qui s'est traduit par l'entrave au développement économique et social de tous les pays, et en particulier des pays en développement.

Notons avec une profonde inquiétude que les services de planning familial, la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, sont parmi les prestations de santé essentielles les plus affectées dans les pays du Sud par la COVID-19. De même, force est de constater que, suite au confinement imposé dans les pays et la recrudescence de la tension domestiques accrue, en raison du COVID-19, ont contribué à l'exacerbation du taux de violence à la fois sexuelle et sexiste.

Reconnaissons les progrès remarquables, réalisés dans le domaine de la Coopération Sud-Sud et Triangulaire (CSST), par PPD et ses pays membres et ce afin d'endiguer le fléau du COVID-19, de promouvoir le planning familial, la santé reproductive et maternelle par le partage d'expériences, des dialogues politiques, du renforcement des meilleures pratiques, la mise en oeuvre de projets innovants, l'assistance technique ainsi que le don de matériel et d'équipements médicaux.

Prenons acte, avec satisfaction, de la grande contribution, apportée par le FNUAP, le Bureau des Nations Unies pour la Coopération Sud-Sud (ONUCSS), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et d'autres agences des Nations Unies et organismes internationaux, à la promotion du processus de CSS en matière de population et de santé reproductive et maternelle, pour pouvoir faire faces aux dangers imposés par le COVID-19.

Exprimons toute notre gratitude pour la direction pertinente et la contribution remarquable de la Présidente du PPD, et apprécions l'apport considérable de tous les autres Membres du Comité Exécutif qui n'ont épargné aucun effort, lors de ces six dernières années, pour faire avancer le CSS et la consolidation de PPD, et en particulier dans les domaines relatifs au renforcement des capacités, de



17^{ème} Conférence Internationale Interministérielle sur la Coopération Sud-Sud en Population et Développement: les engagements de Nairobi et l'Agenda 2030: Bilan et Perspective pour la Période Post COVID-19

la mobilisation davantage de ressources et de la mise en oeuvre de projets innovants.

Reconnaissons que les jeunes ont constitué des équipes d'intervention de première ligne dans la lutte contre le COVID-19 dans le monde entier. Ainsi, la riposte efficace à cette pandémie exige une action mondiale concertée ainsi qu'un engagement significatif de la part des jeunes. Il convient donc de répondre à leurs besoins en matière de santé reproductive et de soutenir leur participation significative dans le processus de décisions sociales et ce dans tous les domaines qui les concernent. La participation significative des jeunes à toutes les décisions qui affectent leur santé et leur bien-être devrait être soutenue, et les bonnes pratiques devraient être encouragées et échangées dans l'esprit de la CSS.

Réaffirmons l'importance particulière que revêt la CSS dans le domaine de la population et de la santé reproductive pour atteindre les trois zéros et endiguer le COVID-19. De même, la CSS constitue un mécanisme efficace de coopération horizontale au service du développement, aussi bien dans le secteur public que privé, surtout que cette stratégie s'est avérée pertinente et a permis un apprentissage mutuel entre tous les pays de l'Organisation.

Réaffirmons la pertinence et l'importance des domaines stratégiques prioritaires pour la CSS en matière de population et de santé reproductive, tel qu'identifié dans le plan stratégique du PPD (2020-2024), toujours dans le cadre du processus visant à atteindre les "trois zéros" et à répondre aux exigences imposées par le COVID-19. Les sept domaines prioritaires identifiés sont les suivants: population et développement; accès universel à la santé sexuelle et reproductive et planning familial fondée sur les droits, y compris toutes les situations d'urgence humanitaire; santé des femmes, des enfants et des adolescents; prévention de la violence basée sur le genre; vieillissement en bonne santé; migration et droits en SR, santé reproductive et lutte contre la pauvreté, tout en accordant une attention particulière aux questions émergentes de population.

Reconnaissons pleinement la contribution, précieuse et pertinente, de la Présidente sortante du Conseil d'Administration de PPD, ainsi que son dévouement pour la promotion de la CSS parmi les pays membres. Nous lui sommes aussi reconnaissants pour tous les efforts inlassables, qu'elle a déployés, au cours de la 25^{ème} réunion du Conseil d'Administration tenue virtuellement le 16 Octobre 2020, pour atteindre les objectifs de développement durable, approfondir la Coopération Sud-Sud (CSS), et soutenir le développement du PPD, afin de pouvoir répondre aux nouveaux défis auxquels les pays membres de PPD sont confrontés suite à la propagation de la pandémie du COVID-19.

Reconnaissons le rôle fondamental et important du FNUAP, de l'OMS, de l'UNOSSC, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres agences des Nations Unies pour catalyser et coordonner les efforts à l'échelle internationale visant à améliorer la santé reproductive, maternelle et infantile, en particulier dans le contexte du COVID-19.

Demeurons déterminés à oeuvrer sans relâche pour la promotion de la CSS, et ce dans le contexte de la pandémie COVID-19, en se fondant sur l'unité, la solidarité et la coopération multilatérale renouvelée entre les États et toutes les autres parties prenantes concernées. Nous comptons, également, n'épargner aucun effort, pour mettre pleinement en oeuvre la CIPD et l'Agenda 2030 pour le développement durable et de construire une communauté qui partage des dénominateurs communs en matière de santé.



17^{ème} Conférence Internationale Interministérielle sur la Coopération Sud-Sud en Population et Développement: les engagements de Nairobi et l'Agenda 2030: Bilan et Perspective pour la Période Post COVID-19

Nous, les délégués de la Conférence Interministérielle,

1. Exhortons les pays membres à intégrer les engagements pris lors du Sommet de Nairobi dans le plan de développement national et à prendre des mesures concrètes, sur la base du Plan Stratégique PPD (2020-2024). Ceci est fondamental pour honorer les engagements par le biais du CSST, en vue d'atteindre la CIPD et les ODD, tel que fixé pour 2030. Pour ce faire, nous sommes tous appelés à se concentrer sur la nécessité de souligner la réalisation des trois zéros et répondre aux questions et défis émergents sur la population et la santé reproductive causés par le COVID-19.

2. Appelons les pays membres à redoubler d'efforts pour promouvoir davantage la CSS en matière de population et de santé reproductive, dans le cadre des efforts conjoints visant à promouvoir l'unité, la solidarité et la coopération multilatérale entre les pays, et à intégrer la CSE dans leurs programmes de coopération internationale, car la CSE n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui, alors que les pays sont confrontés à la pandémie COVID-19 et aux changements dramatiques survenus dans le monde au cours du siècle, et qu'aucun pays ne peut gagner la bataille contre la pandémie et bénéficier seul du développement durable. Encourager les pays membres à accroître leur soutien politique au CSD pour la population et la santé reproductive dans leurs déclarations gouvernementales lors d'événements internationaux.

3. Appelons les pays membres à assurer une participation et une contribution plus efficace et effective aux activités du PPD et à lancer au moins une activité par an pour la promotion de la CSST.

4. Lançons un appel aux pays membres et aux organes des Nations Unies, ainsi qu'aux organisations internationales concernées, à oeuvrer davantage pour la promotion du partage d'expériences ainsi que pour les échanges de connaissances et les dialogues stratégiques en faveur du processus de CSS. Ceci doit se dérouler de manière innovante pour mieux endiguer les risques de la pandémie COVID-19. De même, nous devons faire de notre mieux pour tirer profit des nouvelles technologies numériques comme les webinaires et les ateliers virtuels, ainsi que les réseaux sociaux. Encourager les pays membres à accorder plus d'attention aux approches novatrices et un intérêt particulier aux transferts de technologies pour la coopération sud-sud.

5. Incitons le FNUAP, à l'ONUCSS, l'OMS, l'UNICEF, et aux autres organes des Nations Unies concernés, à prodiguer des conseils techniques appropriés en matière de santé reproductive, maternelle et infantile, et ce en réponse à la pandémie COVID-19, car les agences des Nations Unies jouissent d'une bonne confiance auprès des gouvernements et de leur population, et sont capables de fournir les.

6. Appelons également les organes des Nations Unies, les organisations internationales et les institutions universitaires concernées à organiser davantage de programmes de recherches scientifiques et de campagnes de sensibilisation sur la santé reproductive, maternelle et infantile, et ce pour pouvoir relever les nouveaux défis et résoudre les autres problèmes générés par la pandémie COVID-19.



17^{ème} Conférence Internationale Interministérielle sur la Coopération Sud-Sud en Population et Développement: les engagements de Nairobi et l'Agenda 2030: Bilan et Perspective pour la Période Post COVID-19

7. Appelons les pays membres et les autres parties prenantes concernées à élaborer des plans de réponse au COVID-19 qui soient inclusifs et axés sur les jeunes, à continuer d'adopter une approche centrée sur les jeunes et d'assurer leur participation et contribution au-delà de cette crise.

8. Invitons les pays membres, les agences des Nations Unies et les organisations internationales concernées à redoubler d'efforts pour renforcer les capacités des pays membres, en matière de CSS et aider à atteindre les objectifs de la CIPD et des ODD. Cet exercice est d'autant plus nécessaire que la propagation du COVID-19 qui ne cesse de prendre des proportions très difficiles à contrôler. Les pays en développement sont appelés à améliorer, systématiquement, leurs capacités nationales en matière de santé reproductive, maternelle et infantile.

9. Exhortons les pays membres, les agences concernées des Nations Unies, les organisations internationales, les donateurs et les autres parties prenantes à soutenir davantage le processus de la CSST, à établir plus de programmes de partenariat multilatéraux, à faire preuve de solidarité, à l'échelle internationale, et à soutenir le multilatéralisme, de manière à construire une communauté internationale qui soit plus solide et soudée ; au service de la santé pour tous.

10. Appelons les pays membres et les parties prenantes concernées à assurer un financement durable de la CSST pour les programmes de santé reproductive, maternelle et infantile, et ce d'ici 2030. De même, les pays membres se doivent de respecter les engagements pris lors du Sommet de Nairobi et d'accélérer la mise en oeuvre des ODD liés à la SMI et à la santé reproductive, en plus de la nécessité de s'assurer que personne n'est laissée pour compte dans ces moments difficiles et critiques.